

Commission d'éthique pour les télécommunications

Ellipse Building
Bâtiment C
Boulevard Albert II 35
1030 BRUXELLES

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Commission d'éthique pour les télécommunications sanctionne la mauvaise utilisation d'un numéro pour un Service d'astrologie

Bruxelles, le 13 mars 2012 – Dans une première affaire sur l'utilisation correcte de séries de numéros payants, la Commission d'éthique a décidé qu'un service d'astrologie ne pouvait pas utiliser de numéro payant général, comme un numéro 070, mais uniquement un numéro 0905. La décision est importante afin que le blocage des numéros payants par les opérateurs télécoms fonctionne correctement.

Dans la décision publiée aujourd'hui, la Commission d'éthique pour les télécommunications a imposé une amende de 250 EUR à un prestataire de services français, qui utilisait à tort un numéro payant 070 pour la fourniture d'un service d'astrologie (ou de voyance).

Selon l'enquête, les utilisateurs qui téléphonaient au numéro d'astrologie en question pouvaient soit écouter les prédictions en cours, soit avoir accès à un voyant disponible pour demander une prédiction.

Selon le plaignant, l'opérateur KPN Group Belgium (entre autres connu comme opérateur de la marque « BASE »), un numéro 0905 devait être utilisé à cet effet. Les numéros de la série 0905 sont destinés à la fourniture de toutes les formes de détente (parlées)¹.

Le Service astrologie a avancé comme argument que les voyants étaient tous des professionnels, enregistrés au registre du commerce ou à la Chambre de métiers et de l'artisanat en France, et qu'ils pouvaient utiliser un numéro payant général pour proposer leurs services ou faire de la publicité.

Dans sa décision, la Commission d'éthique a donné raison à KPN Group Belgium, entre autres afin de garantir l'efficacité et la fiabilité du blocage d'appels gratuit (*Call Barring*).

Le Call Barring permet aux parents et aux employeurs de bloquer gratuitement des appels (et des messages SMS) vers des numéros proposant des services payants. Une option permet de procéder à un blocage sélectif (par ex. uniquement les numéros 0906 et les numéros 0907 de type érotique ou les numéros 0905 de type concours, televoting et jeux)². Si cette option est activée, les numéros payants généraux (ex. le bulletin météo parlé ou les infos sur le pharmacien de garde aux numéros 0900 ou 0903) restent accessibles.

¹ Les numéros correspondants pour des services SMS sont les numéros 5XXX ou 6XXX. Pour plus d'infos, voir www.telethicom.be > rubrique « [Infos sur les numéros payants](#) »

² Les numéros SMS correspondants sont respectivement les numéros courts SMS 7000 à 7999 et les numéros courts SMS 5000 à 6999.

Willem Debeuckelaere, Président de la Commission d'éthique pour les télécommunications :

« Cette décision est la première décision de la Commission d'éthique en rapport avec sa tâche principale de surveillance de l'utilisation correcte des numéros payants. Un blocage de numéros efficace ne peut pas bien fonctionner si des services de détente se confondent avec des services éventuellement utiles.

La catégorie à laquelle l'astrologie appartient n'était pas explicitement spécifiée dans la réglementation. Dans le cas présent, la Commission d'éthique a pu, aussi grâce à la plainte de KPN Group Belgium, clarifier la situation. »

La décision complète peut être consultée sur le site Internet www.telethicom.be, rubrique [« Publications officielles » - Décisions](#) – décision n° D-2011-05.

Pour de plus amples renseignements:

Willem Debeuckelaere
Tél.: 0479 624 766
Commission d'éthique pour les télécommunications
Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35
1030 Bruxelles
www.telethicom.be